



Retrait de carte de 10ans

Par **zipo27**, le **31/05/2010** à **17:57**

Bonjour,

je suis algérien marié à une française d'origine algérienne depuis presque 2 ans on a été amoureux l'un de l'autre mais le jour où ça a mélangé de notre couple tout a changé ,

j'ai eu ma carte de 10 ans en janvier 2010 il y a eu un problème de truc avec ma femme et j'ai pris sur moi mais le jour où j'ai répliqué elle a changé

elle a déposé plainte contre moi pour violence conjugale car moi je l'ai jamais touché je me suis retrouvé en garde à vue parce que je ne sais pas pourquoi elle a ramené un certificat médical excédant pas 8 jours

on m'a donné une convocation au palais de justice pour rappel à l'ordre et réparation

seulement elle m'a dit que je devais divorcer mais elle n'a rien fait

voilà ma question si elle fait ça est-ce qu'ils vont me retirer ma carte sachant que je bosse de plus que je suis venu en France depuis mars 2009 et j'ai été entré en janvier 2009 et là je suis en CDI depuis presque 6 mois.

si il y a quelqu'un qui peut comment faire aidez-moi svp merci de votre compréhension

Par **juriste69**, le **13/06/2010** à **16:25**

soit un peu plus précis, quand à-tu célébré ton mariage ? en France ou en Algérie?

tu dis que ta femme a porter plainte contre toi, de combien était son ITT exactement? est ce que tu as commis des violences sur ta femme auparavant?
et est ce que ton casier est vierge?

je ne pourrais te renseigner exactement qu'après avoir répondu à mes questions.

concernant l'obtention de ta carte de 10 ans : tu l'as eu en janvier 2010 , donc normalement tu ne risque pas de te la faire retirer sauf en cas de trouble a l'ordre public.

seule l'application de l'article 180 al 2 du code civil c'est a dire l'annulation de mariage pourrait avoir comme consequence l'annulation du mariage.

bonne continuation

Par **zipo27**, le **13/06/2010** à **16:54**

merci d'avoir répondu voila les réponse pour vos question
on c'est marier en algérie et on a fais la transcription du mariage a nante
moins de 8jours itt
je lai jamais touché et c la première fois ou elle pose plainte contre moi
mon casier est vierge